



DÉMONTONS LES CAMÉRAS #3

**Deux caméras démontées.
Une arrestation arbitraire.
Un procès pour l'exemple contre
une action d'utilité publique.**

DEUX CAMÉRAS DE MOINS !

Depuis mars dernier, une campagne est menée pour dénoncer le développement récent de la vidéosurveillance par la mairie de Grenoble. Samedi 1er mai 2010 à Grenoble, lors de la traditionnelle manifestation, un cortège festif et coloré contre la vidéosurveillance réunit une centaine de personnes maquillées, déguisées et masquées. Sur le parcours, alors que de grandes banderoles protègent le cortège, une échelle est hissée sur deux poteaux où sont installées les nouvelles caméras. 2 d'entre elles sont démontées en quelques coups de marteaux sous les confettis et les applaudissements des passants. Le cortège reprend sa route et se disperse tranquillement juste avant la fin de la manifestation.

UNE ARRESTATION ARBITRAIRE.

Mais voilà. Il se trouve que la police n'a pas beaucoup apprécié ce joyeux démontage de caméras. Que voulez-vous, les caméras ne sont jamais qu'un autre moyen de faire la police, et cette dernière n'apprécie guère qu'on touche à ses outils. Et puis, le fait que tout se soit déroulé juste sous les yeux de la police leur laisse un goût amer. Comment ? Des caméras démontées en pleine rue au vu et au sus de tous sans que la maréchaussée ne puisse réagir ? Voilà qui n'est pas bon pour l'image de la police, ni pour l'ego de Dorothee Cellard, la jeune commissaire de Grenoble en charge des manifestations. Il faut au moins une arrestation pour sauver la face et améliorer les chiffres des résultats policiers. (suite au verso)

Une demi heure après la fin de la manifestation, Cellard fait charger les policiers de la BAC sur une militante de la CNT, un syndicat autogestionnaire. Ses camarades encore présents essayent de s'interposer. Matraquage à tout va. Une personne se retrouve à l'hôpital, et la militante arrêtée est placée en garde à vue. Il se trouve que cette personne a passé toute la manifestation dans son cortège syndical, ni déguisée, ni masquée, et ne s'est à aucun moment mêlé au cortège contre la vidéosurveillance. Qu'à cela ne tienne. Il fallait un-e coupable pour la police. Elle est donc accusée d'avoir cassé des caméras, et passe au tribunal ce mercredi 19 mai pour « *dégradation volontaire de biens publics, ladite dégradation ayant été commise sur un bien destiné à l'utilité publique et appartenant à une personne publique ou chargée d'une mission de service public.* »

UN COUP DE MATRAQUE DANS L'EAU ?

Le premier mai 2009, la police avait également arrêté des personnes au hasard à la fin de la manifestation, les accusant d'avoir jeté des projectiles de peinture sur diverses vitrines. Deux personnes sont passées en procès, et toutes les deux ont été innocentées. Cette année, la police agit de la même manière. Si la personne arrêtée est effectivement jugée innocente par le tribunal, on pourrait se dire que la police a joué un coup pour rien.

Détrompons-nous. Ces arrestations arbitraires ne sont pas anodines et relèvent d'une véritable stratégie policière. Elles permettent d'instiller la peur chez les manifestant-e-s. En arrêtant et matraquant des personnes d'un cortège voisin, la police tient à signifier que toutes les actions de sabotage sur des caméras seront punies, quitte à frapper des personnes qui n'ont pas participé à ces actions. Et ce n'est pas tout. Ces arrestations permettent à la police de remplir le FNAEG (Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques) en soutirant, de force s'il le faut, l'ADN des militant-e-s arrêté-e-s.

UNE ACTION D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Les caméras démontées faisaient partie des 14 caméras installées en douce par la mairie de Grenoble depuis janvier 2010. Sans aucun débat, ni en conseil municipal, ni en réunion publique. Ce passage en force marque la volonté de la municipalité de développer la vidéosurveillance à tout prix, même si les grenoblois-e-s n'y sont pas favorables. Les élus interpellés sur ce sujet lors de réunions publiques noient le poisson, ou mentent effrontément, en donnant différents prétextes à cette installation (pour les supporters de foot, pour la voirie...).

Quelle solution reste-t-il alors aux grenoblois-e-s pour faire entendre leur refus de vivre en liberté surveillée, si ce n'est de démonter eux mêmes les caméras ? Alors que se construit peu à peu une société de surveillance totale, n'est-il pas légitime de marquer un refus clair et net de cette évolution ?

Pour nous, cet action relève du bon sens, de l'utilité publique. La destruction d'une caméra n'est pas du simple « vandalisme » mais un acte juste pour qui a la dignité de vouloir vivre libre. Comme pour les OGM, il est légitime de s'opposer - par la destruction - à ce qui nous pourrit la vie. Quand les innovations technologiques réduisent les libertés individuelles, diminuent l'indépendance et l'autonomie de l'être humain et détruisent le lien social, comment ne pas vouloir les mettre hors d'état de nuire ?

**Relaxe de la personne inculpée.
Démontage des 12 autres « nouvelles » caméras.
Abandon des projets de vidéosurveillance.
Nous ne voulons pas vivre en liberté surveillée.**

Grenoble, 12 mai 2010
stopcameras38@riseup.net

FONTAINE : LA VIDEOSURVEILLANCE NE PASSERA PAS

Dans le dernier numéro de son journal, la municipalité fontainoise a annoncé son intention d'installer des caméras de vidéosurveillance dans les rues. Alors que Fontaine était encore relativement épargnée par la frénésie de flicage des populations, elle rejoindrait les rangs des villes qui ont déjà cédé à la panique sécuritaire. Pourquoi ? Pourquoi la dernière commune vivable et populaire de l'agglomération devrait-elle se jeter dans la gueule du loup. Pourquoi des élus qui ont plusieurs fois manifesté leur opposition à la vidéosurveillance ont-ils changé d'avis. Et pourquoi les habitants ne comptent plus lorsqu'il s'agit de poser des caméras ?

Des habitant.es de Fontaine, de Grenoble et de la Cuvette, organisés au sein du collectif Stop Caméras, mènent campagne depuis un an contre les installations, pour le démontage des caméras et de la propagande sécuritaire qui les entourent. En Janvier 2010, des dômes 360° étaient installées dans les rues de Grenoble : ni les habitants, ni même les élus au conseil municipal n'étaient au courant. Pendant que Mr Destot prétendait sans gêne que les caméras n'existaient pas, son adjoint expliquait que les installations étaient liées à la voirie, ou que ce n'étaient que des «expérimentations». Un an plus tard, les budgets ont été rallongés (ils dépassent le million d'euro par an), ils prévoient des caméras partout, et parlent de relier le réseau à la police nationale. À Fontaine, le prix annoncé est déjà de 200 000 €, et il augmentera si les installations ont lieu. Et comme à Grenoble, le maire choisira-t-il de faire passer discrètement la vidéosurveillance sur des budgets d'équipement ?

Il ne s'agit pas d'«expérimentation», ni de «vidéo-protection» ! Il s'agit d'une politique sécuritaire, clairement annoncée par le gouvernement, et mise en place par le biais des préfets : tripler le nombre de caméras en France. Il ne s'agit pas de répondre à un besoin : la surveillance des populations est un moyen totalitaire pour un projet totalitaire. Il s'agit de jouer sur la peur, car la présence d'une caméra ne sécurise pas, elle envoie un message : circulez, vous êtes en danger. Et il s'agit d'offrir un cadeau aux industriels des nouvelles technologies de surveillance, qui font fortune avec l'argent alloué aux machines de flicage. En clair : les caméras vont à l'encontre des intérêts de la population.

Comment les préfectures réussissent-elles à imposer ces mesures aux communes ? Après un an de discussions et d'échanges d'information avec les habitant.es de l'agglomération, on nous rapporte que c'est un véritable chantage dont il s'agirait. Chantage à retirer la police nationale, et à couper les subventions de l'État aux communes qui ne se plieraient pas au diktat. La question est : qu'est-ce qui doit primer, les intérêts des politiques qui font carrière sur l'«insécurité», et ceux des fabricants de flics électroniques, ou ceux des habitant.es ?

Les caméras, avec leur cortège sécuritaire, ne règlent pas les problèmes des populations, elles en rajoutent, elles nous opposent, elles stérilisent l'espace public, elles fabriquent une ville invivable. Refusons-les. Et occupons la rue, cultivons nos liens et enrichissons la vie sociale.

Prochaine date : à la suite du rassemblement, nous vous invitons à rencontrer le collectif StopCaméras, et à débattre de la vidéosurveillance le :

MER 13 AVRIL 2011, À LA MJC N. MANDELA À PARTIR DE 18H.

Collectif Stop Caméras-38 / collectif d'habitant.es de Fontaine et de la Cuvette contre la vidéo-surveillance et son monde.

Contact : stopcameras38@riseup.net

28 Mars 2011